

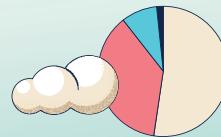
# Portrait social

Caf de la Seine-Saint-Denis

**2025**

 **58 %**  
PERSONNES COUVERTES

**388 621**  
ALLOCATAIRES



En Seine-Saint-Denis, **979 000 habitants** sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit **58 %** de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie entre 45% et 74% selon les communes.

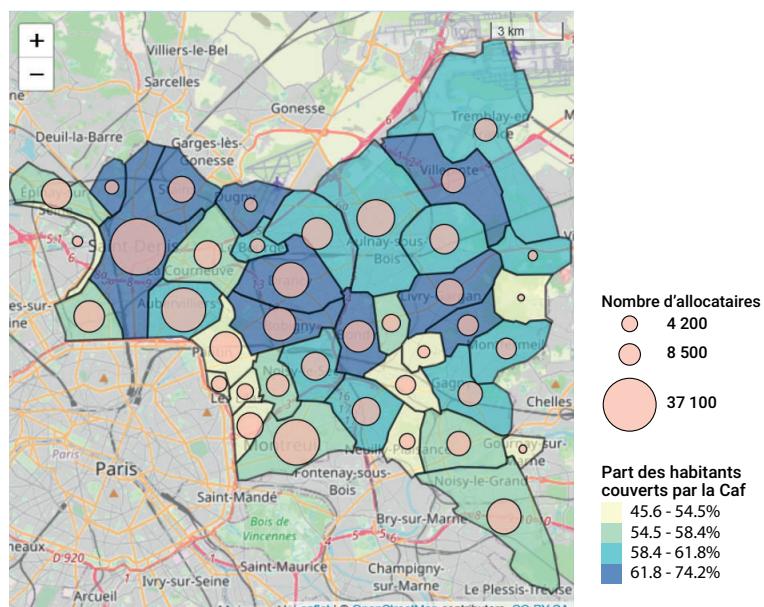
Avec un taux de pauvreté dépassant les 28% en 2022, la Seine-Saint-Denis est le **2<sup>ème</sup>** département le plus pauvre en France après celui de la Réunion (36 % en 2022). Le taux de pauvreté dans l'hexagone s'établi à 15% en 2022.

Vous retrouverez dans l'édition 2025, une photographie chiffrée de l'année 2024 de la population bénéficiaire des prestations sociales, notamment dans les domaines de la petite enfance, de la parentalité, du logement, de l'inclusion sociale et du handicap.

**10 400 étudiants** bénéficient d'une aide, soit 3 % de l'ensemble des allocataires (5 % au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à la réduction des inégalités de revenu. 22 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (15 % au niveau national).

## Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 30/06/2024 donc sans les allocataires ne percevant que l'allocation de rentrée scolaire. Insee RP 01/01/2022

POUR ALLER PLUS LOIN

[https://data.caf.fr/explore/dataset/s\\_ben\\_com\\_f/table/](https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/)

Portrait social 2025

Caf de la Seine-Saint-Denis



Petite  
enfance



Enfance et  
parentalité



Logement et  
cadre de vie



Solidarité  
et insertion



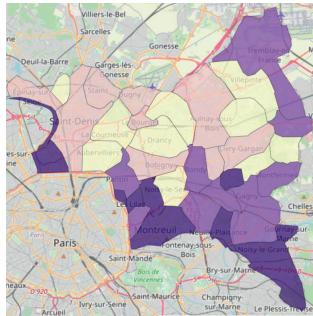
Zoom sur l'évolution du  
nombre d'allocataires  
par type de prestation



# Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale

## Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2022



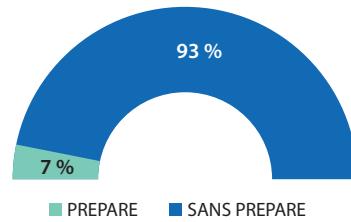
Sources : Éducation nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2022 © IGN  
© Geofla 2.0.2022

La Caf de la Seine-Saint-Denis soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

En 2022, **28 000 places sont disponibles pour les familles**. La Seine-Saint-Denis, avec **35 places offertes pour 100 enfants**, se classe très en dessous de la moyenne des capacités d'accueil de l'ensemble des départements de France.

Prépondérant sur le département, les assistants maternels en proposent 8 477 places, soit **30 % de l'ensemble des places offertes** (52 % au niveau national).

## Enfants couverts par la prestation



Source : Caf 2024

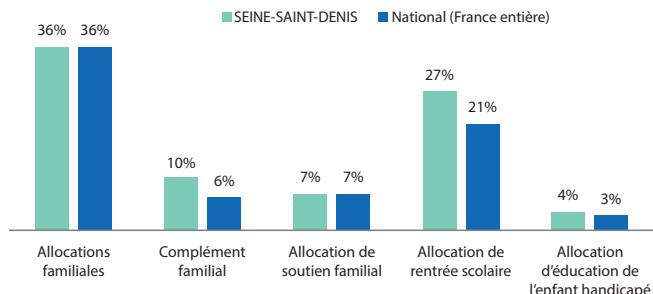
Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : 4 300 enfants ont des parents qui la perçoivent, soit 7 %.



# Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants

## Proportion d'allocataires concernés par ces prestations



Source : Caf 2024

- **36 %** des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 10 % obtiennent un complément familial ;
- **27 %** reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants ;
- **7 %** perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses parents ;
- **4 %** sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

## Les structures financées en 2024



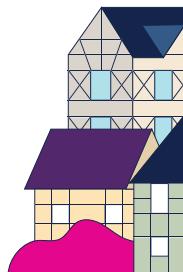
Source : Caf 2024

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir les initiatives.

Reap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents  
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents

Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

POUR ALLER PLUS LOIN  
[https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv\\_pe\\_epci/table/?disjunctive.annee](https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_epci/table/?disjunctive.annee)

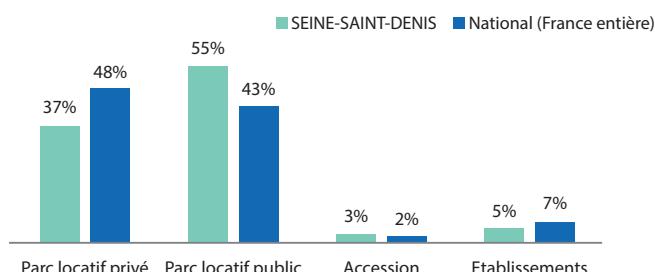




# Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement

## Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2024

Au mois de juin 2024, **66 800** foyers Séquano-Dionysiens reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **428 600 personnes**, soit **26 % de la population** totale du département. La Seine-Saint-Denis se caractérise par une proportion très importante de bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif public (55 % en Seine-Saint-Denis, 43 % au niveau national).

## Montant moyen d'aide au logement selon la structure du parc

	Seine-Saint-Denis	National
parc Locatif Privé	304 €	238 €
parc Locatif Public	240 €	220 €
Accédants	235 €	183 €
Établissement	260 €	211 €

Source : Caf 2024

Quel que soit le type de logement, les montants moyens de l'aide au logement sont supérieurs en Seine-Saint-Denis par rapport à la moyenne nationale, avec des écarts de 20 € à 66 €. Ces écarts pourraient s'expliquer par un niveau de loyer globalement plus haut et une structure socio-économique différente (Part importante de locataires, niveau de pauvreté élevé dans le territoire).



# Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

- le versement du Revenu de solidarité Active (Rsa) à **83 300 foyers** sur le territoire Séquano-Dionysien.
- **120 300 allocataires** Séquano-Dionysiens bénéficiaires de la Prime d'Activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs avec des revenus modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi, soit 31 % des foyers allocataires Séquano-Dionysiens (33 % au niveau national).

Également, incitative à la reprise d'une activité, la Prime d'Activité est cumulée au Rsa pour **13 900 foyers** en 2024.

**35 200** personnes souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles bénéficient de l'Allocation aux adultes handicapés (Aah). 62 % d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein (59 % au niveau national).

## Profil des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

**83 300**  
BÉNÉFICIAIRES  
DU RSA

**17 %**  
DES BÉNÉFICIAIRES  
ONT MOINS DE 30 ANS

**56 %**  
SONT DES PERSONNES  
ISOLÉES

**10 %**  
SONT DES FAMILLES  
BÉNÉFICIAIRES DE LA  
MAJORIZATION ISOLEMENT\*

\* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN  
[https://data.caf.fr/explore/dataset/al\\_s\\_type\\_parc\\_com\\_f/table/](https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parc_com_f/table/)



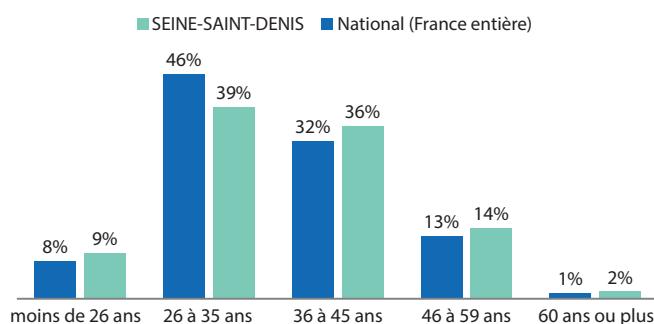
# ZOOM | AVVC

## Aide d'urgence pour les victimes de Violences Conjugales

910 personnes ont perçu l'Aide d'urgence pour les victimes de Violences Conjugales en Seine-Saint-Denis, entre décembre 2023 et novembre 2024. Elles ont été au nombre de 35 085 sur la France entière. 99 % des bénéficiaires AVVC vivent en milieu urbain (76 % au niveau national). Sur ces douze mois, le montant total versé pour cette aide dans le département a été de 862 900 € par un montant moyen par bénéficiaire de 948 € (890 € en moyenne nationale).

Une nouvelle aide existe, pour les victimes de violences conjugales, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023. L'expression « violences conjugales » désigne l'ensemble des violences (physiques, psychologiques ou économiques) commises au sein du couple par le conjoint, le concubin ou le partenaire pacsé, y compris lorsqu'ils ne cohabitent pas. Cette aide est versée même si la victime n'est plus en couple avec l'auteur présumé. En revanche, les violences intrafamiliales non conjugales n'entrent pas dans le périmètre de l'AVVC. La violence doit être attestée par la présentation d'un dépôt de plainte, d'un signalement adressé au procureur de la République ou d'une ordonnance de protection délivrée par le Juge aux affaires familiales. Cette aide ne peut être versée qu'une fois par période de 12 mois pour un même auteur des faits, ainsi au bout d'un an, la victime peut demander à nouveau l'aide. Le montant de la prestation dépend de la présence et du nombre d'enfants à charge et de la situation financière du bénéficiaire.

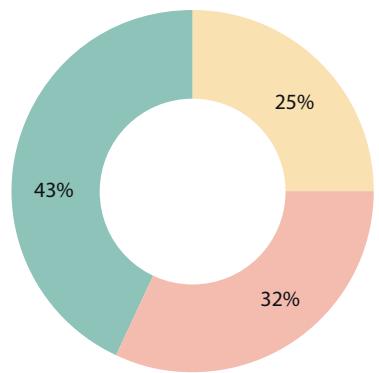
### Âge des bénéficiaires et composition familiale



Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

- 46 % des bénéficiaires Séquano-Dionysien ont entre 26 et 35 ans et 32 % entre 36 et 45 ans.
- 33 % des bénéficiaires n'ont pas d'enfant. La part des familles avec un enfant (22 %) est moins importante en Seine-Saint-Denis qu'au niveau national (26 %). En revanche celle des familles de deux enfants est légèrement plus importante (46 % contre 44 %).
- 24 % des bénéficiaires ont au moins un enfant de moins de 3 ans (23 % au niveau national).

### Activité des bénéficiaires



Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

- 43 % des allocataires de l'AVVC sont actifs avec un emploi. C'est légèrement moins que ce que l'on observe au niveau de la moyenne de la France entière (45 %).

### Précarité et Minima sociaux

	Part des bénéficiaires de l'AVVC percevant le Rsa ou l'Aah	Part des bénéficiaires de l'AVVC percevant la Ppa	Part des bénéficiaires de l'AVVC sous le seuil de bas revenus
Seine-Saint-Denis	36 %	27 %	57 %
France	37 %	35 %	57 %

Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

- 36 % perçoivent le RSA ou l'AAH, soit 1 point de moins que le niveau national (37 %).
- 27 % sont bénéficiaires de la Prime d'Activité, proportion largement inférieure au niveau national (35 %).
- Enfin, 57 % vivent sous le seuil de bas revenu (57 % également au niveau national).